

est entièrement indépendante de l'évidence ou de l'autorité des oracles qui la président.

Le parti que les incrédules devraient prendre dans cette question, s'ils voulaient tirer quelque avantage des anciennes prophéties, serait de montrer par elles que le Messie devait nécessairement ressusciter des morts, et puis de prouver qu'en effet Jésus-Christ n'est point ressuscité; alors la conséquence serait toute manifeste. Mais, si cette méthode ne leur plaît point, qu'ils ne touchent plus aux prophéties. Car, si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, y a-t-il du mal que les anciens oracles ne l'aient pas prédit? et, s'ils accordent la vérité de ce fait, que gagnent-ils en décréditant les prophéties? Qu'elles soient tout ce qu'ils voudront, l'événement n'en sera pas moins ce qu'il est.

Il y a dans le vieux Testament plusieurs prophéties qui regardent la captivité de Babylone, et qui décrient d'une manière très-distincte la ruine de la sainte cité, la destruction du temple, le transport des tribus dans un pays éloigné, et la continuation de leur servitude pendant soixante-dix ans. Peut-on supposer que ces oracles aient eu pour but de convaincre les Juifs de la réalité de ces événements quand ils arrivaient? Était-il donc à craindre qu'ils ne s'imaginassent de vivre en paix dans leur propre pays, lorsqu'ils seraient captifs à Babylone, à moins qu'ils n'eussent l'évidence de la prophétie pour preuve de leur captivité? ou y avait-il apparence qu'ils seraient assez stupides pour se persuader que leur temple subsistait encore dans toute sa gloire, quand ils le verraient détruit de leurs propres yeux, de manière qu'ils eussent besoin d'être convaincus du contraire par des oracles formels? Si cette supposition est absurde dans ce cas, elle l'est également dans tous les cas; car l'argument tiré de la prophétie est le même partout. Il est donc manifeste que la réalité des faits rapportés dans l'Évangile ne dépend point de l'évidence des oracles qui en ont parlé : ces faits n'en seraient pas moins certains, quand ils n'auraient jamais été prédits, ou qu'ils ne l'auraient été que d'une manière fort obscure; nous devons même en admettre la vérité, avant que nous puissions seulement nous informer si quelque prophétie les a eus en vue.

Réponse à l'objection qu'on pourrait faire, qu'il s'ensuivrait de là que les prophéties sont en quelque manière inutiles aujourd'hui.

Mais, dira-t-on, si cela est ainsi, quel besoin avons-nous de nous embarrasser, en quelque façon que ce soit, des prophéties? Les divers miracles de Notre-Seigneur, sa résurrection, son ascension, l'effusion des dons du Saint-Esprit sur les apôtres, le pouvoir qu'avaient ces saint hommes de parler diverses langues et d'opérer plusieurs merveilles au nom de Jésus, ne sont-ce pas là pour nous des preuves suffisantes de la vérité de l'Évangile, sans nous fatiguer à rechercher si ces événements ont été prédits, ou de quelle manière ils ont été prédits? Pour répondre pleinement à cette objection, je dis que de tels évé-

nements, une fois reconnus pour vrais, forment en effet une preuve complète de la divinité d'une révélation; et supposé que nous ne connussions autre chose de Jésus-Christ, sinon qu'il a prétendu qu'on devait l'écouter comme une personne envoyée de Dieu, il n'aurait pas besoin, pour nous en persuader, d'autres lettres de créances, que de ces faits-là même dont nous venons de parler, et c'aurait été une chose impertinente, de demander si quelque prophète avait prédit sa venue. Car, dans un cas tout semblable, qui est-ce qui avait prédit la vocation de Moïse pour être le législateur des Juifs? Dieu avait bien promis à Abraham de donner à sa postérité le pays de Chanaan; mais lui avait-il promis de le donner par le ministère de Moïse? Avait-il rendu des oracles qui marquassent d'avance qu'il parlerait à ce prophète *face à face* (Exod. 33, 11), qu'il lui communiquerait ses lois, pour les établir ensuite au milieu de son peuple? rien de tout cela. Ainsi donc l'autorité de Moïse, comme législateur divin, était fondée non sur les prophéties, car il n'y en avait point eu touchant lui, mais uniquement sur les miracles qu'il avait opérés, et sur les témoignages authentiques qu'il avait reçus de Dieu sur la montagne de Sinai; ce qui montre clairement que la preuve tirée de la prophétie n'appartient point essentiellement à la démonstration de la divinité d'une révélation : car on peut s'en passer dans un cas aussi bien que dans un autre.

Elles servent à montrer que Jésus-Christ a dit vrai, quand il a assuré qu'il était celui que les prophètes avaient prédit.

Cependant il faut avouer qu'il n'en est pas ici de l'Évangile comme de la loi : la loi n'avait point été prédite, mais l'Évangile a été prédit. Celui qui a donné la loi a prophétisé des premiers de l'Évangile, et a assuré les Juifs, plusieurs siècles auparavant, que Dieu leur susciterait un prophète tel que lui d'entre leurs frères, lequel ils devaient écouter (Deutr. 18, 15); prédiction par laquelle il les garantit du préjugé que son autorité particulière pouvait vraisemblablement faire naître contre un nouveau législateur : car il leur déclare dès lors que, quand le grand prophète dont il parlait serait venu, ils devaient lui transporter toute leur obéissance. Les prophètes qui ont suivi ont parlé plus amplement de l'office, du caractère, des souffrances et de la gloire du Sauveur d'Israël et du Désiré de toutes les nations. Or, entre les caractères que Jésus-Christ s'attribue constamment dans l'Évangile, nous trouvons celui-ci, qu'il est la personne dont Moïse et les prophètes ont parlé. Pour savoir s'il est effectivement cette personne, il faut en juger par les termes des anciens oracles; et c'est ce qui rend l'argument qu'on en tire jusque-là nécessaire pour établir la vérité de l'Évangile. Aussi a-t-on remarqué avec autant de justesse que de pénétration, que la preuve de cet article particulier doit être entièrement fondée sur l'évidence de la prophétie. Les miracles ne peuvent être ici d'aucun secours; si les prophètes

n'ont pas parlé de Jésus-Christ, tous les miracles du monde ne sauraient prouver qu'ils en aient parlé (1).

Et par là même elles prouvent la vérité de l'Évangile; c'est tout ce qu'on en doit attendre dans ce cas.

Ces réflexions suffisent, pour montrer jusqu'où l'argument tiré des prophéties intéresse nécessairement l'Évangile. Jésus-Christ a fait des merveilles qu'aucun homme ne fit jamais, et a donné la plus grande évidence d'une mission divine qu'il soit possible de concevoir; mais de plus il a prétendu être la personne prédite dans la loi et dans les prophètes; or la vérité étant une, et ne pouvant jamais impliquer contradiction, il faut que cette prétention soit bien fondée, ou que toutes les autres tombent nécessairement. Voici donc quel est le point à décider par les prophéties: *Jésus-Christ est-il cette personne décrite et prédite dans le vieux Testament, ou ne l'est-il pas?* Pour cela, il importe peu de savoir si tous les oracles qui se rapportent au Messie, sont clairs ou obscurs, ou si toutes les diverses méthodes dont les Juifs se servaient pour les expliquer, sont concluantes pour nous, ou ne le sont point; il s'agit simplement d'examiner, si ce qu'il y a de clair l'est assez, pour nous convaincre que Jésus-Christ est bien la personne prédite sous la loi. Si nous le trouvons ainsi, la question est vidée, et nous n'avons plus besoin du secours des prophéties; surtout puisque, pour me servir de l'expression de S. Pierre, nous avons vu le jour paraître, et nous avons joui de la merveilleuse lumière de l'Évangile de Dieu.

Je ne parle pas ici du grand avantage qu'on pourrait tirer de la preuve des prophéties pour convaincre les incrédules de la vérité de l'Évangile; j'examine seulement jusqu'où la vérité de l'Évangile dépend nécessairement de cette espèce de preuves : ce sont deux questions fort différentes. Il nous est nécessaire de montrer que Jésus-Christ est la personne promise pour être le Sauveur d'Israël; et dès qu'une fois nous avons prouvé cet article, aucun incrédule n'a plus rien à nous demander. Cependant nous pouvons aller beaucoup plus loin encore. Nous pouvons considérer toutes les dispensations de la Providence, eu égard à la religion et au salut du genre humain, dans les divers âges du monde; et en les comparant ensemble et avec les grands objets de l'Évangile, reconnaître que Jésus-Christ était effectivement la fin de la loi, et de toutes les promesses faites aux pères; que toutes les délivrances que Dieu a accordées à son peuple n'étaient que des ombres, et pour ainsi dire, des arrhes de cette grande délivrance qu'il avait dessein d'opérer par le ministère de son Fils; que toutes les cérémonies de la Loi étaient des représentations de ce que l'Évangile renferme d'essentiel; que les sacrifices, et la sacrificature d'Aaron étaient des figures de meilleu-

(1) C'est ce que dit l'auteur du livre des *Fondements et des raisons de la religion chrétienne*, etc., page 51, et c'est de lui que veut parler ici le docteur Sherlock.

res choses à venir. Mais ces vérités ne sont pas de l'ordre de celles qu'il faut nécessairement prouver à chaque croyant; elles n'entrent pas dans les principes de la doctrine de Jésus-Christ, comme S. Paul le dit expressément aux Hébreux; mais elles appartiennent à ceux qui tendent à la perfection (Hébr. 6, 1.) Cette distinction que cet apôtre fait dans les chapitres 5 et 6, est très-digne de remarque, comme étant une clé pour expliquer le véritable usage de toutes les applications typiques et allégoriques que l'on trouve dans le nouveau Testament.

Discours iii.

DU BUT QUE DIEU S'EST PROPOSÉ, EN DONNANT LES ANCIENNES PROPHÉTIES.

Il est nécessaire de prendre cette matière de plus haut, de remonter à l'origine et aux progrès de la prophétie, et de faire attention aux fins que la sagesse divine se proposait par son moyen. Dire que les anciens oracles sont ténébreux et obscurs, ce n'est pas, je l'avoue, en faire l'éloge; mais aussi ce n'est pas les déprimer, pourvu qu'ils remplissent toutes les vues de la Providence. Pour nous mettre donc en état d'en bien juger, recherchons à quel but ils ont été donnés; c'est le sujet que je propose maintenant à votre considération.

Comme elles dépendaient absolument de son bon plaisir, il s'ensuit qu'il a eu des raisons particulières pour les faire annoncer.

On ne peut pas dire, parce qu'on ne peut pas le prouver, que nous ayons quelque droit à la connaissance de l'avenir. Ni la sagesse, ni la bonté de Dieu, et beaucoup moins sa justice, ne l'obligent à nous accorder une telle connaissance. Par conséquent nous ne saurions nous plaindre avec quelque raison du degré de lumière qu'il nous communique à cet égard, non pas même, quand il ne nous en communiquerait aucun; car où il n'y a point de droit, l'on ne peut prétendre de tort. Cela étant ainsi, il est manifeste que, dès que nous jouissons de cette espèce de connaissance, en quelque mesure que ce soit, nous devons l'attribuer à des raisons particulières de la Providence, lesquelles seules peuvent limiter le degré d'évidence qui doit accompagner la prophétie. Car, si les oracles nous fournissent autant de lumière qu'il en faut pour répondre pleinement aux fins que Dieu s'est proposées en nous les donnant, sur quel fondement pourrions-nous nous plaindre de ce que nous ne voyons pas plus clair dans l'avenir? Je dis ceci, pour montrer combien est absurde la conduite de ceux qui suivent les mouvements de leur curiosité dans l'examen qu'ils font de l'usage et de l'importance de la prophétie; de là ils ne sauraient rien trouver qui les satisfasse. Ils peuvent demander sans fin, pourquoi Dieu ne nous en a pas révélé davantage? ou pourquoi il ne l'a pas révélé plus distinctement. Questions auxquelles nous pouvons bien leur promettre de répondre, quand ils nous,

auront appris quel droit ils ont à la connaissance des choses futures. S'ils ne peuvent en montrer aucun, qu'ils fassent donc cesser leurs plaintes, et qu'ils entrent avec nous dans cette recherche, seule importante et convenable: *Quelle est la fin que la sagesse divine s'est proposée dans les anciennes prophéties, et de quelle manière ces prophéties ont-elles obtenu cette fin?*

« Par les prophéties, j'entends toutes les déclarations que Dieu a faites touchant l'état à venir du genre humain; ainsi je rapporte aux prophéties, comme à leur origine, toutes les espérances qui sont fondées sur les promesses de cet Être suprême, et qui ne viennent point de la raison ou d'une connaissance naturelle. »

S'il y a quelque autre espèce de prophéties qui ne soient pas comprises dans cette définition, je trouverai peut-être, avant que de quitter ce sujet, un lieu propre à en dire quelque chose; mais, pour le présent, je me bornerai à ce que je viens de marquer.

Ces raisons ne peuvent être que l'avancement de la religion et de la vertu, de la paix et du bonheur des hommes.

On ne saurait supposer que Dieu ait donné les prophéties seulement pour satisfaire ou pour exercer la curiosité des hommes, ou qu'il ait inspiré les prophètes simplement pour les mettre en état de rendre des oracles qui pussent nous amuser et nous divertir. Une telle dispensation doit avoir quelque fin digne de celui qui en est l'auteur. Et quelle autre fin digne de Dieu pouvons-nous concevoir, que l'avancement de la religion et de la vertu, que la paix et le bonheur du genre humain? Ces choses le regardent en qualité de créateur et de gouverneur du monde; ces choses sont proprement de son ressort.

J'en conviens, dira quelqu'un; mais quelle liaison y a-t-il entre les prophéties et ces grands objets? Dieu ne peut-il pas gouverner le monde sans nous révéler ses desseins? Et pour ce qui regarde la religion, la vertu et notre propre bonheur, ne nous a-t-il pas donné une loi très-claire pour nous conduire, savoir la *déclatation* de cette raison et de cette intelligence dont il nous a enrichis? Les prophéties ne peuvent jamais contredire ou renverser les notions du bon sens et de la nature; et l'on ne saurait supposer que nous soyons sortis si imparfaits des mains de notre créateur, que nous manquions de lumières pour découvrir notre devoir, et pour travailler à notre bonheur naturel, au point d'avoir besoin à chaque instant d'un conseiller fidèle qui nous éclaire et nous dirige.

Accordons que l'état primitif de la nature soit aussi parfait, qu'il plaira à ceux qui nous font cette objection de l'imaginer.

Surtout si l'on considère l'état naturel du genre humain, depuis la chute.

Mais quoi! Si cet état vient à changer, sur quel pied se tiennent alors les choses? Ce n'est point ici une supposition déraisonnable. Car, puisque l'homme est un

agent moral, puisqu'il a été créé avec une volonté libre, il était possible qu'il tombât, et par conséquent il peut être tombé. Supposons donc pour un moment que cela soit ainsi, je demande, en suivant les idées de la religion naturelle, qu'est-ce que devait faire l'homme dans ce cas? *Se repentir, direz-vous?* Car il est convenable à la bonté de Dieu d'accepter la repentance des pécheurs, et de les rétablir par ce moyen en grâce. Fort bien; mais jusqu'à quand ce remède sera-t-il d'usage? Y aura-t-il un retour perpétuel de péchés et de repentance? Admettre ceci, n'est ce pas accorder au pécheur une pleine liberté de commettre le crime? n'est-ce pas lui assurer l'impunité sans la repentance. Si Dieu est le gouverneur et le juge du monde, il faut qu'il y ait un temps marqué pour un jugement; et les hommes peuvent encore, malgré toutes les concessions raisonnables qu'on aura faites, être soumis à ce jugement. Posons donc le cas de cette manière; imaginons-nous un pécheur, qui nonobstant toute l'indulgence dont on peut supposer que Dieu aura usé envers lui, doit être condamné par la loi de la nature, et vit dans l'attente continuelle de son supplice. Je demande, quelle religion lui conseillerez-vous de suivre dans cet état?... La religion naturelle?... A quel dessein?... Son procès a déjà été instruit, et sa condamnation déjà prononcée par cette loi primitive; et il ne peut désormais rien apprendre d'elle, que la misère de sa condition. Je ne veux pas dire, que les sentiments de la religion naturelle soient éteints dans un tel homme; il verra peut-être plus clairement que jamais la différence essentielle qu'il y a entre le bien et le mal moral, la beauté de la vertu et les obligations où se trouve une créature raisonnable envers son créateur; mais quel fruit produira cette connaissance? Quelle espérance, ou quelle consolation fournira-t-elle? Un criminel condamné à la mort peut bien reconnaître l'équité et l'excellence de la loi qui le condamne; il peut bien se convaincre que cette loi est faite pour protéger l'innocence et la vertu; mais à quoi lui sert cela maintenant qu'il s'est rendu indigne d'une telle protection? Pour relever le prix de la religion naturelle à l'exclusion de tout autre secours, ce n'est pas assez démontrer par les principes de la raison l'excellence et la justice de la vertu, ou de prouver par la nature de Dieu, qu'il doit y prendre plaisir et la récompenser; il faut aller plus loin, et faire voir aussi par la nature de l'homme même, qu'il a toutes les qualités requises pour suivre cette loi primitive, et qu'il ne saurait manquer en la suivant d'obtenir tout le bonheur qui lui a jamais été destiné. Si vous demeurez court à cette considération, vous ne gagnez rien. Car qu'importe que la loi soit bonne, si ceux qui doivent lui obéir sont si mal disposés qu'ils ne veulent, ou qu'ils ne puissent le faire? Prouver aux pécheurs l'excellence de la religion naturelle, ce n'est autre chose que leur prouver avec combien de raison ils doivent s'attendre à porter la peine de leurs crimes: triste vérité, qui n'a pas besoin de confirmation! Toute l'espérance qui leur reste dans un tel cas,

est que Dieu peut leur pardonner librement, et les rétablir en grâce; mais de savoir s'il le veut, ou s'il ne le veut point, c'est ce qu'ils ne sauraient jamais apprendre de la religion naturelle.

Supposons que Dieu jugéât à propos de se réconcilier avec les pécheurs, la religion naturelle serait bien encore la règle de leur épreuve et de leur obéissance future; mais pour leurs espérances, il faut qu'elles viennent d'une autre source: elles ne peuvent naître que des promesses de Dieu même, c'est-à-dire, des oracles des prophètes; et c'est pour cela que la prophétie doit toujours faire une partie essentielle de la religion des pécheurs.

Et c'est ce qui confirme ce que l'Écriture sainte nous apprend de l'origine de la prophétie.

Ce que nous venons de dire s'accorde parfaitement avec la plus ancienne et la plus authentique relation que nous ayons de l'origine de la prophétie dans le monde. Quand Dieu fut fini tous ses ouvrages, et l'homme en particulier qui en était le chef, il en fit, pour ainsi dire, la revue: et voilà que tout était très-bon (Genès. 2, 31). Nous ne savons pas combien de temps subsista cette bonté physique; mais il est certain qu'elle ne fut pas de longue durée. Tandis que nos premiers pères vécutent dans l'innocence, ils eurent de fréquentes communications avec Dieu; cependant il n'y a pas le moindre indice d'aucune prophétie qui leur fut donnée: les espérances de la nature étaient alors vives et fortes, et l'homme avait devant ses yeux tout le bonheur pour lequel il avait été créé; ce qui suffisait à animer et à soutenir son obéissance. Dans cet état, la religion naturelle n'avait pas besoin d'autre secours; et aussi n'en eut-elle point d'autre.

Mais quand cet état vint à changer par la transgression de nos premiers pères, quand la religion naturelle ne fut plus capable de leur fournir, ni espérance, ni consolation, et qu'elle les abandonna à l'attente terrible d'un supplice prêt à les consumer; quand Dieu descendit pour juger les violateurs de ses lois, et néanmoins dans l'intention de les délivrer enfin et de les garantir de la ruine qu'ils s'étaient attirée à eux-mêmes: alors se fit entendre la parole de prophétie, non pas pour s'opposer à la religion naturelle, mais pour la soutenir et la perfectionner, pour donner à l'homme de nouvelles espérances, puisque celles qui l'avaient animé jusques-là étaient anéanties pour jamais par sa chute.

Du fameux oracle de la Genèse 3, 15.

L'oracle que Dieu rendit alors étant le premier, et sans contredit (de la manière que je le conçois) le fondement et le modèle de tous ceux qui sont venus ensuite, il mérite bien que nous l'examinions un peu en détail.

Les difficultés que présente l'histoire de la chute, n'empêchent pas que ce qu'il y a d'essentiel ne soit très-intelligible.

Il semblera peut-être à la plupart, que, pour faciliter l'intelligence de cet oracle, le meilleur moyen se-

rait de lever premièrement les difficultés que présente l'histoire de la chute. J'avoue que si l'on pouvait ajouter quelque chose d'essentiel à ce qu'on a dit là-dessus, ce serait un temps et une peine très-bien placés; mais plus l'on examine ce fait dans toutes ses circonstances, et plus l'on se persuade que l'interprétation communément reçue est la meilleure. Et c'est aussi manifestement celle de l'ancien Eglise Juive, comme il paraît par les allusions à cette histoire que l'on trouve dans les livres du vieux Testament.

Le récit de Moïse serait pour certains incrédules, si j'entends bien leurs principes, également incroyable, quoique peut-être beaucoup moins divertissant, quand même il aurait été exprimé dans le langage le plus clair et le plus simple.

Ainsi l'on ne gagne pas grand chose à leur remettre devant les yeux le génie et le style des Orientaux: car vous pourriez aussitôt leur persuader qu'un serpent tenta Eve, que de leur faire croire qu'aucun mauvais esprit ait séduit nos premiers pères. Si vous leur demandez pourquoi le démon n'aurait pas pu aussi bien parler à Eve sous la forme d'un serpent, que rendre des réponses aux païens sous cette même forme et sous plusieurs autres, vous n'en êtes point plus avancé: car tous les oracles, soit des Juifs, soit des païens, leur sont égaux; ce n'est pas l'autorité, mais la réalité de ces oracles qu'ils contestent. De tels incrédules ne sauraient entrer pour rien dans la discussion du sujet dont il s'agit.

Quant à ceux qui ne rejettent pas toute la religion, mais que les circonstances de cette histoire choquent, je les prie de considérer, que les spéculations qui peuvent naître du récit de Moïse, et de l'origine du mal physique et du mal moral, sont des plus abstruses, et fort au-delà de notre portée; et que les difficultés qui les accompagnent, ont conduit les hommes dès les premiers âges du monde à imaginer deux principes indépendants, l'un du bien, et l'autre du mal: idée qui renverse la souveraineté de Dieu, que Moïse a eu principalement en vue de maintenir dans cette histoire de la chute. S'il eût clairement introduit un Être malin et invisible s'efforçant de détruire les œuvres de Dieu, et donnant la naissance au péché dans le monde, cela aurait pu favoriser l'opinion des deux principes; ou pour prévenir un tel abus, il aurait fallu qu'il eût aussi laissé par écrit une histoire de la chute des anges, article auquel je suppose que sa commission ne s'étendait pas, et dont peut-être nous ne sommes pas juges compétents. Or, puisque cet inconvenant pouvait s'éviter en grande partie en ayant recours au style des Orientaux, qui avaient accoutumé d'envelopper l'histoire sous des paraboles ou des similitudes, il y a bien de l'apparence que c'est la raison pour laquelle celle de la chute a été écrite dans le langage, où nous la voyons aujourd'hui.

Le serpent, remarquable par sa ruse et par son adresse à tendre des pièges, était très-propre à représenter le tentateur qui séduisit nos premiers pères. D'un autre côté, une si vile créature ne donnait aucun lieu de soupçon-

ner, que le mauvais principe qu'elle figurait, fût un être égal à Dieu; et voilà pourquoi elle paraît ici sur la scène, comme le principal acteur.

Si on l'explique comme on ferait toute autre histoire orientale de la même antiquité.

L'obscurité que ce tour de narration répand sur le fait dont il s'agit, n'est pas telle, que nous ne puissions très-certainement parvenir à la connaissance de tout ce qu'il nous est nécessaire de savoir là-dessus. Envisageons l'histoire de Moïse du même oeil, que nous ferions toute autre histoire orientale de la même antiquité, supposons, par exemple, que ce qu'il nous dit de la chute de nos premiers pères soit tiré de l'histoire phénicienne, de Sanchoniaton: nous serions peut-être dans ce cas fort embarrassés à rendre raison de chaque représentation, de chaque figure, de chaque terme en particulier qui s'y rencontrent. Mais nous conviendrions bientôt, que toutes les difficultés qui naissent de là, doivent être imputées au langage, et aux coutumes du siècle et du pays où cette histoire a été écrite; et nous aurions trop d'égard pour un si vénérable morceau d'antiquité, pour le taxer de manquer de sens, parce que nous n'entendons pas tout ce qu'il renferme jusqu'aux plus petites circonstances. Nous conviendrions aussi que cette histoire regarde manifestement quatre personnes, l'Homme, la Femme, l'Étre représenté par le serpent, et Dieu. Les diverses relations que ces quatre personnes soutiennent, ne sauraient être contestées, il est clair que le serpent est le tentateur, l'Homme et la Femme les coupables, et Dieu le Juge de tous trois. Les peines infligées à l'Homme et à la Femme ne renforcent aucune obscurité; et pour ce qui est de la sentence prononcée contre le serpent, il nous paraîtrait juste de lui donner le sens que demande naturellement toute la suite de l'histoire.

Certainement ce n'est pas une chose déraisonnable, que d'exiger des incrédules qu'ils apportent la même équité en interprétant les paroles de Moïse, qu'en expliquant tout autre ancien auteur: or dès là il est incontestable, que l'histoire de la chute renferme ce fait manifeste, que l'homme fut sollicité à désobéir à Dieu, et qu'il lui a désobéi en effet, que par là il perdit tout droit au bonheur et à la vie elle-même; et que Dieu jugea, tant lui, que le séducteur qui l'avait tenté sous la forme d'un serpent. Nous n'en demandons pas davantage; et c'est par ce fait que nous allons examiner la prophétie dont nous avons parlé.

C'est par le fait principal que cette histoire renferme, qu'il faut expliquer l'oracle que Dieu donna à nos premiers pères.

Elle fait partie de la sentence prononcée contre le tentateur; voici quels en sont les termes: *Je mettrai inimitié entre toi et la femme, et entre ta semence et la semence de la femme; cette semence te brisera la tête, et tu lui briseras le talon* (Gen. 3, 15). Les interprètes chrétiens appliquent cet oracle à notre bienheureux

Salvateur: c'est lui qui est ici désigné par cette expression emphatique, *la semence de la femme*; c'est lui qui est venu dans la plénitude des temps pour briser la tête du serpent, en détruisant les œuvres du diable (1 Jean, 5, 8) et rétablissant dans la liberté des enfants de Dieu ceux qui vivaient sous la servitude du péché (Rom. 8, 21). Mais, diront les incrédules, n'est-ce pas là une interprétation bien déraisonnable et bien hardie? Apprenez-nous donc en vertu de quelles règles cette expression générale, *la semence de la femme*, désigne une personne particulière, et par quel art nouveau vous découvrez dans une phrase si commune le mystère de la conception et de la naissance miraculeuse de Jésus-Christ? Montrez-nous aussi comment il est possible que cette façon de parler, *brisera la tête du serpent*, signifie la destruction de l'empire du démon et du péché, et la rédemption du genre humain par le même Jésus-Christ? On ne doit pas être surpris d'entendre faire des objections et des questions de cette nature à des gens, qui ne portent pas leur vue plus loin que le troisième chapitre de la Genèse, pour découvrir quel peut être le fondement de cette application commune à tous les chrétiens: de la manière que l'oracle est couché dans cet endroit, on n'y voit rien qui indique le sens particulier que nous lui donnons, et beaucoup moins qui le restreigne à ce sens. Mais nous parlerons de cela dans la suite: pour le présent, mettons à part nos propres idées, remontons à l'état où étaient les choses quand cet oracle fut annoncé, et voyons (si heureusement nous pouvons le découvrir) ce que Dieu se proposait de faire connaître alors par son moyen, et quel est le sens que nous pouvons raisonnablement supposer que nos premiers pères y attachèrent.

Leur condition dans ce temps-là était des plus tristes. Leur état était un état de péché: ils paraissaient devant Dieu pour recevoir la sentence de leur condamnation, et ils avaient juste sujet de craindre la pleine exécution de cette menace qui leur avait été faite, *Dès le jour que tu en mangeras, tu mourras de mort* (Gen. 2, 17). Mais Dieu fit briller à leurs yeux sa miséricorde aussi bien que sa justice, se proposant tout à la fois et de les punir, et de les rétablir en grâce. La sentence qu'il leur prononce est terrible et sévère: la femme est condamnée à enfanter avec douleur; l'homme est assujéti pour toute sa vie au chagrin et au travail. La terre est maudite à cause de lui; et, pour comble de malheur, il se voit exposé à toutes les suites de cet arrêt irrévocable, *tu es poudre, et tu retourneras en poudre*. Si nos premiers pères eussent été abandonnés à eux-mêmes après une telle condamnation, il n'y aurait eu dans leurs maux, ni interruption, ni soulagement: la durée de leurs peines aurait égalé celle de leur vie; et enfin ils seraient retournés dans la poussière sans aucune légitime espérance pour l'avenir, puisqu'alors ils auraient dû nécessairement se regarder comme des gens rejetés de leur Créateur, livrés en proie aux troubles et aux afflictions de ce monde, et qui n'avaient rien à attendre au-delà de la

mort. Sur ce pied-là, je conçois que la religion aurait pu être entièrement éteinte; car avoir des sentiments de religion sans aucune espérance, c'est frénésie; c'est un état destitué de tout motif, de tout encouragement à aimer Dieu et à lui obéir, à faire quoi que ce soit digne de louange.

Car si l'on y fait attention, il paraît manifestement que cet oracle ne pouvait être entendu dans un sens littéral.

Si donc Dieu avait dessein de conserver nos premiers pères comme des objets de sa miséricorde, il était absolument nécessaire qu'il leur donnât des espérances, qui pussent suffire à devenir le fondement raisonnable des efforts qu'ils devaient faire pour se réconcilier avec lui par une obéissance plus exacte. Il semble que ce soit là le principal but de cette première prophétie que nous avons devant les yeux; et certes ce but était nécessaire, vu la condition du monde et l'état de la religion, qui ne pouvait point du tout se soutenir sans de telles espérances. D'un autre côté les termes de la prophétie répondent parfaitement bien à ce but: car voyons dans quel sens nous pouvons supposer qu'Adam et Eve les ont entendus. Ce ne peut être que dans un sens littéral, ou que d'une manière qui convint à toutes les circonstances de cette histoire. Si nous supposons qu'ils aient pris cet oracle à la lettre, et que ce fût là l'intention de Dieu même en le donnant, il paraîtra manifestement ridicule. Représentez-vous, je vous prie, que Dieu vient pour juger les coupables; qu'Adam et Eve paraissent devant lui dans le dernier accablement; qu'il les condamne aux peines, aux chagrins, aux misères de cette vie, et enfin à la mort; et qu'au milieu de toute cette scène d'affliction et de malheur, vous l'entendez prédire d'une manière pompeuse un événement fort trivial qui devait arriver dans le monde, savoir, que les serpents seraient enclins à mordre les hommes au talon, et les hommes prêts à s'en venger en leur écrasant la tête. Quel rapport y avait-il entre une minutie de cette nature et la perte du genre humain, la corruption du monde naturel et moral et l'avantissement de toute la gloire et de tout le bonheur qui résultaient de la création? Était-ce une grande consolation pour Adam, après lui avoir annoncé que ses jours seraient courts et mauvais, et sa mort sans espérance, que de lui apprendre qu'il briserait de temps en temps la tête du serpent, et que cette victoire ne laisserait pas même de lui coûter cher, quelque peu considérable qu'elle fût, puisque le serpent lui mordrait aussi souvent le talon. Certainement nos premiers pères ne pouvaient entendre cette prophétie dans ce sens-là, quoique quelques-uns de leurs descendants l'aient fait; preuve manifeste que ceux à qui on peut le reprocher, prennent en lieu plus grand intérêt à défendre l'interprétation littérale de l'Écriture, qu'à lui faire parler le langage du bon sens. Ainsi abandonnant cette explication comme tout-à-fait absurde et ridicule, voyons quelle idée les circonstances de l'histoire nous obligent nécessairement d'attacher aux termes de la pro-

phétie que nous examinons. Adam séduit par Eve, et Eve séduite par le serpent, étaient tombés dans la désobéissance, et paraissaient devant Dieu pour recevoir la sentence de leur condamnation. Dans cet état ils n'ignoraient pas que leur chute était la victoire du serpent, qu'ils connaissaient par expérience pour un ennemi de Dieu et de l'homme; de Dieu, dis-je, dont il avait défiguré le plus noble ouvrage; et de l'homme, qu'il avait perdu en le faisant tomber dans le crime. Il ne se pouvait donc que nos premiers pères ne reçussent quelque consolation, d'entendre la sentence que Dieu prononça avant toutes choses contre le serpent, et de voir que, quelque empire que cet être malin eût obtenu sur eux, il n'avait pu remporter aucun avantage sur leur créateur, qui était bien capable de défendre sa propre autorité, et de punir ce grand auteur de leur désobéissance. La méthode que Dieu suivit dans cette occasion, était très-propre à les détourner, ou à les guérir de la pensée qu'il y eût quelque être maléfaisant qui lui fût égal en puissance et en empire; opinion qui fit de grands progrès dans la suite des temps par la force de la corruption humaine, et qui dès-là qu'elle devient régnante, détruit nécessairement toute vraie religion. Ainsi la condamnation du serpent démontrait la souveraine autorité de Dieu. Et que ce fût là l'idée que les premiers hommes y attachèrent, nous en avons, si je ne me trompe, un témoignage très-ancien dans le livre de Job: *En Dieu, dit-il* (Job. 12, 16), *est la force et l'intelligence; à lui appartient, et l'homme séduit, et le séducteur*; c'est-à-dire, qu'ils lui sont également soumis. La créance de l'empire absolu de Dieu qui fait le fondement de toute religion, étant ainsi affermi, il falloit de plus donner à nos premiers pères des espérances, qui fussent capables de les porter à la piété envers cet être suprême. Or il ne se peut qu'ils n'en conçussent de telles, quand ils apprirent de sa bouche que la victoire que le serpent venait de remporter sur eux, n'était pas une victoire complète; que tant eux que leur postérité seraient mis en état de résister à sa domination, et que quoiqu'ils eussent beaucoup à souffrir dans ce combat, ils auraient pourtant enfin le dessus, ils briseraient la tête du serpent, et se délivreraient eux-mêmes de son pouvoir tyrannique. Or voyons quelle est l'idée qu'ils pouvaient se faire d'une pareille conquête; n'est-il pas naturel d'espérer, que l'on recouvrera par la victoire, ce que l'on avait perdu par une défaite précédente?

Les termes en sont figurés, et marquaient en général la victoire que nos premiers pères devaient remporter sur celui qui les avait fait tomber dans le crime, et la délivrance des maux qu'ils s'étaient attirés par là.

Adam et Eve savaient que le serpent les avait soumis à sa domination par le péché; pouvaient-ils donc se promettre de le vaincre autrement que par la pratique de la vertu? Ils se voyaient privés par leur désobéissance du bonheur pour lequel ils avaient été créés; pouvaient-ils moins attendre du retour de

leur justice, que le recouvrement d'un si précieux avantage ? La connaissance certaine qu'ils avaient de leur infortune, les conduisait nécessairement à se former cette idée de la victoire qui leur était promise. J'avoue que le langage de la prophétie qui renferme une telle promesse, est en partie métaphorique ; mais c'est une grande erreur que de s'imaginer que toutes les métaphores aient une signification incertaine : car le dessein et le but de celui qui s'en sert, joints aux circonstances qui les accompagnent, font naître un sens fixe et déterminé. S'il en était autrement, il n'y aurait rien de certain dans aucun langage, et surtout dans celui des Orientaux, qui abonde en cette espèce de figures.

Retournons maintenant à notre sujet, et voyons quelle est l'application que nous devons faire de cet exemple.

Ainsi, quelque obscurité qu'il y eût dans cette prophétie, elle fournissait des espérances suffisantes à entretenir la religion et la piété dans le monde; ce qui était le but de Dieu en la donnant.

La prophétie dont nous venons de parler, ne pouvait être que très-obscur pour nos premiers pères ; c'était une lumière qui éclairait dans un lieu ténébreux, suivait l'expression de S. Pierre. Tout ce qu'ils pouvaient en conclure avec certitude, se réduisait à ceci, que leur état n'était pas désespéré ; qu'il y avait encore quelque remède ; et qu'un jour ils seraient délivrés des maux sous lesquels ils gémissaient alors. Mais de savoir dans quel temps, ou dans quel lieu, ou par quels moyens cela devait se faire, c'est ce dont ils n'avaient aucune idée. La sentence même qui leur avait été prononcée, et qui les condamnait à retourner dans la poudre de la terre, les empêchait de comprendre ce que signifiait proprement cette victoire qu'ils devaient remporter sur le serpent, ou comment ils en seraient plus heureux, eux qui devaient être bientôt réduits en poussière. Mais, quelque chose qu'on puisse dire là-dessus pour relever l'obscurité de cette promesse, je demande : N'était-elle pas, nonobstant toute cette obscurité, un fondement légitime de piété et de confiance en Dieu après la chute, par les espérances qu'elle donnait de la délivrance des maux que le péché avait introduits dans le monde ? Si cela est vrai, elle répondait parfaitement à l'état de ceux à qui elle avait été donnée, et elle leur révélait tout ce que Dieu avait dessein de leur révéler. Comme ils n'auraient pu conserver des sentiments de religion sans quelque espérance de grâce, il était nécessaire de lui en fournir de telles ; mais il ne l'était pas également de leur apprendre comment elles seraient accomplies, de leur faire connaître dans quel temps, et de quelle manière précisément cette heureuse révolution qui leur était promise, arriverait. Après cela que peut-on objecter encore contre cette prophétie ? Elle est fort obscure, dites-vous. J'en conviens ; mais elle n'a d'obscurité que dans les points que Dieu ne trouva pas à propos d'expliquer alors,

et qu'il n'était pas même nécessaire qu'on connût dans ce temps-là. Il y avait, comme vous voyez, une raison manifeste de donner la prophétie, et la prophétie est claire autant que cette raison le demandait. Elle n'est obscure que là où il n'y avait point de raison de la rendre évidente ; ce qui est assurément un défaut très-tolérable, et très-éloigné de fournir un juste sujet de plainte.

Mais, dira-t-on encore, si cet oracle ne donna à nos premiers pères qu'une espérance générale de pardon et de retour à la félicité, et s'il ne fut destiné de Dieu qu'à cela, d'où vient que nous qui sommes leurs descendants, y trouvons un sens beaucoup plus étendu, que nous ne supposons qu'ils y ont trouvé eux-mêmes ? Comment prétendons-nous voir Jésus-Christ, le mystère de sa naissance, de ses souffrances, et de son dernier triomphe sur toutes les puissances des ténèbres ? Par quelle nouvelle lumière y découvrons-nous toutes ces profondeurs ? Par quel art inconnu les développons-nous ?

Je ne suis point surpris que ceux qui examinent les prophéties qu'on applique à Jésus-Christ, dans l'espérance de trouver en chacune d'elles quelque caractère distinctif du Messie, qui fut clair et manifeste antécédemment même à sa venue, fassent de telles questions et d'autres semblables ; ou que l'argument tiré des anciens oracles paraisse si mince et si trivial à des gens qui n'en savent pas faire un meilleur usage.

Elle se trouve pleinement accomplie en Jésus-Christ ; ainsi on peut bien dire qu'elle l'avait surtout en vue.

De tout temps sont connues à Dieu toutes ses œuvres (Act. 15, 18) ; et quel que soit le degré de lumière qu'il a trouvé bon de communiquer à nos premiers parents ou à leur descendants, il n'y a pas de doute qu'il n'ait en dans tous les temps une connaissance parfaite de toutes les voies par lesquelles il avait résolu de délivrer et de rétablir le genre humain. Par conséquent il faut que toutes les déclarations qu'il a données aux hommes du salut qu'il avait en vue, répondent à ce grand événement, dès que la plénitude des temps l'aura manifesté. On ne saurait prouver par aucune considération, que Dieu doive dans tous les temps, ni même dans quelque temps que ce soit, nous révéler clairement les secrets de sa Providence. Il est le maître absolu de la faire quand il lui plaît, et de la manière qu'il lui plaît. Mais l'on peut alléguer une raison nécessaire, pour laquelle toutes les révélations de cette nature qu'il trouve à propos de nous donner, doivent répondre exactement au grand dessein qui en est l'objet après son accomplissement. C'est donc une chose absurde, que de se plaindre de l'obscurité des anciennes prophéties : car c'est s'en prendre à Dieu même, comme s'il était responsable de ne nous avoir pas fait entrer plus avant dans ses secrets. Mais si nous prétendons qu'il nous ait enfin manifesté par l'Évangile les moyens dont il s'est servi pour nous

sauver, il est nécessaire que nous fassions voir, que tous les avertissements qu'il a donnés à l'ancien monde de cette illustre délivrance, ont un grand rapport avec les choses que nous avons vues et ouïes. Par conséquent l'argument tiré de la prophétie ne doit pas être tourné de cette manière : « Tous les anciens oracles ont expressément désigné et caractérisé Jésus-Christ ; » mais il faut le former ainsi : « La venue de Jésus-Christ au monde répond parfaitement à toutes les déclarations que Dieu a faites aux pères, du grand salut qu'il avait dessein d'opérer. » Il n'a jamais fait de promesse touchant la délivrance commune du genre humain, qui n'ait été pleinement accomplie par l'envoi de son Fils pour notre rédemption. Servons-nous de cette règle dans l'explication de la prophétie que nous avons en main. Si vous demandez que nous vous prouvions *a priori* que Jésus-Christ est manifestement désigné, et que Dieu s'y est astreint lui-même à procurer le bonheur dont il y est question par la venue de ce même Jésus-Christ, et non par aucun autre moyen que ce fût, vous exigez une chose que personne, à mon avis, ne saurait faire. Mais voulez-vous savoir si cette prophétie, à la prendre dans le sens qui se présente le premier, et qui est le plus naturel, dans le sens dans lequel nos premiers pères et leurs enfants après eux pouvaient aisément l'entendre, a été vérifiée par la manifestation de Jésus-Christ au monde, il est aisé de vous satisfaire : car l'on peut démontrer clair comme le jour, que toute l'attente qu'elle faisait naître, a été pleinement remplie par la rédemption, que ce divin Sauveur a opérée pour nous. Et que pouvez-vous souhaiter de plus, que de voir cet oracle exactement accompli ? Si malgré tout cela vous persistez à soutenir, qu'il aurait dû être plus exprès, plaignez-vous de Dieu qui ne vous a pas communiqué plus de lumières ; ou plutôt suspendez vos plaintes jusqu'à ce que vous puissiez les justifier par de bonnes raisons.

Je n'ignore pas que l'on donne ordinairement un sens plus étendu aux termes de cette prophétie, et que les interprètes chrétiens prétendent pouvoir en conclure, que Jésus-Christ y est désigné d'une manière particulière. C'est lui, disent-ils, qui est la semence de la femme dans un sens propre qui n'est applicable à aucun autre : ses souffrances sont très-bien représentées par cette expression, *Tu lui briseras le talon* ; et sa victoire complète sur le péché et sur la mort très-bien marquée par cette autre phrase, *Elle te brisera la tête*. Quand les incrédules entendent de tels raisonnements, ils se croient autorisés à s'en moquer ; mais leurs profanes railleries retombent sur eux-mêmes. Nous accordons sans peine que les termes de cette prophétie n'emportent pas nécessairement le sens particulier que nous venons de marquer : nous convenons de plus, qu'il n'y a pas d'apparence que nos premiers pères y aient attaché ce sens-là, ou que Dieu ait voulu qu'ils l'entendissent ainsi ; mais puisqu'elle se trouve pleinement accomplie en Jésus-Christ, et qu'elle ne peut

aujourd'hui s'appliquer qu'à lui seul, je voudrais bien savoir pourquoi l'on s' imagine que ce soit une chose si ridicule de supposer que Dieu à qui tous les événements sont connus de toute éternité (1), a fait choix des expressions qu'elle renferme, comme très-propres de leur nature à fournir autant de lumière qu'il avait résolu d'en communiquer à nos premiers parents ; surtout si l'on considère que ces expressions, malgré leur obscurité, devaient paraître dans la plénitude des temps avoir été adaptées d'une manière particulière à l'événement qu'il avait vu dès le commencement, et qu'il avait dessein que le monde vit un jour : événement que l'on reconnaîtrait sans peine pour être l'ouvrage de ses mains, quand il serait arrivé, et qu'on découvrirait dans les termes de la prophétie cette évidence secrète qu'il y avait renfermée dès les jours anciens. Quelque peu de cas que les gens qui se piquent de bel esprit, puissent faire d'une telle dispensation, elle n'a cependant rien d'indigne de la sagesse de Dieu ; et quand nous voyons que cela se trouve vrai, non seulement dans cet oracle particulier, mais encore dans plusieurs autres du *vieux Testament*, ce n'est pas sans raison que nous concluons, que sous l'obscurité des anciennes prophéties, il y avait une évidence de la vérité de Dieu, mise en réserve pour être manifestée quand il en serait temps.

Tout ce que l'on vient de dire sur cet oracle, peut servir à nous donner une juste idée du premier période de la prophétie.

Comme cet oracle est le premier de tous, aussi est-il le seul considérable, le seul qui nous intéresse en quelque manière jusqu'au temps de Noé. Ainsi ce que nous avons dit pour son explication, peut servir à nous donner une juste idée du premier période de la prophétie. Sous ce période, l'évidence des oracles était proportionnée aux besoins du monde, et suffisante pour conserver la religion après la chute de l'homme, par les puissants motifs d'espérance et de confiance en Dieu qu'elle fournissait : car sans ces motifs, que les seules promesses de cet Être suprême pouvaient faire naître, il était impossible que la religion subsistât. La prophétie que nous venons d'expliquer, était, pour ainsi dire, la grande Charte, la grande déclaration de la miséricorde de Dieu depuis la chute. La nature n'avait point de refuge assuré pour des pécheurs sujets à la condamnation : elle avait perdu ses droits avec son innocence ; par conséquent il était nécessaire, ou de détruire les coupables, ou de les sauver en les mettant en état de salut, et leur

(1) *Souvenez-vous des premières choses qui ont été autrefois : car c'est moi qui suis le Dieu fort ; et il n'y en a point d'autre semblable à moi ; qui déclare dès le commencement la fin, et longtemps auparavant les choses qui n'ont point encore été faites ; qui dit, mon conseil tiendra ; et je mettrai en effet tout mon bon plaisir.* Isaïe, 46, 9, 10.

Les œuvres du Seigneur ont été faites par son ordonnance dès le commencement, et il a distribué leurs portions dès qu'il les a faites. Ecclési. 16, 26.

domnant pour cet effet des espérances qui pussent leur faire observer les préceptes d'une religion raisonnable. Et c'est précisément jusque-là que s'étendait l'évidence de cette première prophétie. Dieu n'y déclara point expressément les moyens qu'il avait résolu d'employer pour opérer une si grande délivrance, et où est l'homme qui ait le droit de se plaindre de lui à cet égard, ou de lui prescrire quelque règle dans la dispensation de ses grâces envers les fils des hommes? Pour nous, auxquels les derniers temps sont parvenus, nous avons vu cet oracle pleinement vérifié, plus pleinement même que ceux à qui il avait été d'abord annoncé ne pouvaient peut-être le concevoir. Ainsi envisagez-le eu égard à nos premiers pères, il répondait parfaitement à leurs besoins, et au but immédiat que Dieu s'y proposait: considérez-le par rapport à nous-mêmes, il remplit toute notre attente; et nous plaindrions-nous encore de son obscurité?

Les sacrifices furent en usage d'abord après la chute, et ce qu'il paraît, ordonnés de Dieu même.

L'introduction de la prophétie ne fut pas le seul changement qui se fit dans la religion à l'occasion de la chute de l'homme: l'usage des sacrifices fut établi dans le même temps, comme il paraît par la suite de l'histoire; et il n'est presque pas possible qu'il le fût, surtout alors, autrement qu'en vertu d'une institution divine. C'est le premier acte de religion dont il soit dit qu'il a été accepté de Dieu; ce qui emporte manifestement, que c'était lui qui en avait prescrit l'usage; car l'on ne peut guère supposer qu'il eût voulu donner une telle marque de distinction à une invention purement humaine. Dans la suite des temps, lorsque Dieu se révéla d'une manière plus claire, il paraît qu'il ordonna les sacrifices, comme des expiations pour le péché; et il n'y a aucune raison de croire, qu'ils aient été détournés alors de leur usage primitif. Il est vrai qu'on ne voit point de déclaration expresse d'un tel établissement d'abord après la chute de l'homme; cependant on trouve quelque chose dans l'histoire, qui peut donner du jour à cette matière. Nous lisons (Genèse, 4, 5 et suiv.) que Caïn offrit à l'Éternel une oblation des fruits de la terre; et qu'Abel aussi offrit des premiers-nés de son troupeau, et leur graisse. Or l'Éternel, est-il dit, eut égard à Abel et à son oblation; mais il n'eut point égard à Caïn, ni à son oblation. Supposant que la maxime de l'Église Juive, qui porte que, sans effusion de sang, il ne se fait point de rémission des péchés (Hébr. 9, 22), ait été bonne depuis la première institution des sacrifices, voici qu'elle peut avoir été le cas de ces deux frères. Abel vient demander grâce, et offre le sacrifice ordonné pour l'expiation du péché. Caïn paraît devant Dieu comme un homme juste, qui n'avait pas besoin de repentance; il apporte une offrande en reconnaissance de la bonté et de la libéralité de son créateur; mais il n'offre aucun sacrifice pour le péché, comme un aveu de sa propre dépravation. Ce que Dieu dit à Caïn favorise cette explication; si tu fais bien ne seras-tu pas reçu? mais si tu ne

fais pas bien, le péché est à la porte (Genèse, 4, 7); c'est-à-dire, si tu es juste, ta justice te sauvera; mais si tu ne l'es point, qu'as-tu fait pour expier tes crimes? La peine qu'ils méritent te menace encore; elle te serre de près. Ajoutez à cela ce que l'Apôtre dit aux Hébreux (11, 4), que le sacrifice d'Abel fut rendu excellent par la foi. Que pouvait être cette foi, sinon une confiance dans les promesses et dans les ordres de Dieu? Et c'est ce dont Caïn manquait, s'appuyant sur ses propres mérites.

Si l'on admet cette interprétation, elle fait voir clairement, que la vraie religion établie de Dieu est unique et la même depuis la chute d'Adam, subsistant toujours sur les mêmes principes de foi, fondée d'abord seulement sur des espérances générales et obscures, qui ont été insensiblement éclaircies et développées dans chaque âge, jusqu'à ce que des jours plus heureux sont venus, où Dieu a trouvé bon de nous appeler à la merveilleuse lumière de son Évangile.

Ce morceau d'histoire contient tout ce que l'Écriture sainte nous apprend de la religion des hommes avant le déluge. Il était à propos de l'examiner, à cause du rapport qu'il y a entre la prophétie et l'état de la religion dans le monde, et afin aussi que l'on pût voir que les sacrifices forment une espèce de prophétie, ou de représentation du seul grand sacrifice offert pour les péchés du monde.

Discours II.

DE QUELLE MANIÈRE LA PROMESSE FAITE À NOS PREMIERS PÈRES SE DÉVELOPPA PEU À PEU DANS LA SUITE.

Nous avons vu quelle a été l'origine de la prophétie, et quel fut le degré de lumière et d'espérance qui accompagna celle que Dieu donna à nos premiers pères. Ce que nous avons maintenant à faire, c'est de rechercher de quelle manière la promesse qu'elle renfermait s'expliqua et se développa peu à peu dans la suite des temps, et de vous tracer les diverses dispensations de la Providence attentive à ménager toutes choses pour son accomplissement.

Si nous envisageons ce premier oracle comme le fondement des espérances qui intéressent tous les enfants d'Adam, qui regardent même tous les siècles à venir, aussi bien que les siècles présents et passés, nous ne serons point surpris de voir, que la conduite de la Providence a eu dans tous les âges du rapport à cette illustre prophétie, et s'y rapportera encore, jusqu'à ce que le temps marqué pour son entier accomplissement soit venu.

Toutes les anciennes prophéties doivent avoir entr'elles, et avec cette première promesse, une étroite liaison.

Je crois qu'on accordera aisément, parce qu'on ne saurait aisément le nier, que si les anciennes prophéties qui regardent l'état général de l'homme, soit par rapport à ce monde, soit par rapport à celui qui est à venir, sont en effet des oracles divins, il faut qu'il y ait entr'elles toutes une étroite liaison; en sorte que

quelque ténébreuses et obscures qu'elles puissent être à certains égards dans le temps de leur publication, et même dans les siècles suivants, elles doivent s'accorder dans l'événement, et se réunir dans le grand objet que la Providence avait toujours eu en vue. De tout temps sont connues à Dieu toutes ses œuvres (Act. 15, 18).

Supposant donc que l'oracle donné à nos premiers pères renferme les desseins de Dieu par rapport au genre humain, les diverses dispensations de sa Providence, et les déclarations plus étendues qu'il jugea à propos de faire dans la suite, doivent être les meilleurs commentaires que nous puissions avoir pour nous en faciliter l'intelligence.

De l'état de la religion dans le monde avant le déluge.

L'histoire que nous avons de l'état du monde avant le déluge est fort courte, et nous apprend fort peu de chose de la religion de ces temps-là, ou des espérances qu'elle entretenait dans l'esprit des hommes. Cependant il s'y rencontre des circonstances qui font voir, que durant ce période les hommes avaient conservé le souvenir, et senti les funestes effets des maux dont Dieu avait puni la chute de nos premiers pères, et que ceux qui avaient encore quelque sentiment de religion, s'attendaient à être délivrés de ces maux; ce qui ne pouvait être fondé, autant qu'il paraît, que sur la prophétie dont nous avons déjà fait mention.

Et en particulier de la prédiction de Lamech touchant Noé.

Noé naquit dans l'onzième siècle après la chute d'Adam; et au moment de sa naissance Lamech, son père, animé de l'esprit prophétique, dit: *Celui-ci nous soulagera de notre œuvre, et du travail de nos mains, à cause de la terre que l'Éternel a maudite* (Genèse, 5, 29).

Cette prédiction expliquait en partie l'oracle donné à nos premiers pères. Elle emportait que la terre serait délivrée par Noé de la malediction à laquelle elle avait été assujettie par la chute.

Ce passage est très-remarquable, et si on l'examine avec soin dans toutes ses parties, il répandra quel que lumière sur ce que l'Écriture sainte nous dit de l'état et de la condition des hommes dans le premier âge du monde. Car je crois qu'on en peut très-bien recueillir 1^o : Que la malediction à laquelle la terre avait été soumise, subsista dans toute sa force jusqu'au temps de Lamech; et que la peine qu'il fallait nécessairement prendre pour tirer de la terre des aliments suffisants pour vivre, était un joug pesant, incommode et fâcheux. Il n'y a pas de raison de douter, que Lamech n'eût une aussi bonne portion des biens de ce monde qu'aucun homme de son temps; et cependant il parle du travail et des fatigues de la vie, plutôt comme d'une chose qu'il avait éprouvée, que comme d'une chose dont il avait été simplement le témoin. 2^o Du temps de ce patriarche les hommes, au moins ceux

qui n'avaient pas entièrement oublié Dieu, attendaient la délivrance des maux qui étaient une suite de la désobéissance de nos premiers pères. La prédiction de Lamech n'est pas la source et l'origine de cette attente; au contraire c'est là-dessus qu'elle est fondée. Il parle, à ce qui paraît, à des gens qui avaient avec lui la même espérance d'une délivrance future; et il leur montre l'enfant qui venait de naître comme l'instrument dont la Providence voulait se servir pour les soulager dans leurs peines. *CELUI-CI nous soulagera*; c'est-à-dire, c'est ici la semence de la femme, l'héritier de la promesse, dont on verra l'effet de son temps. 3^o Cette ancienne attente, fondée sur la prophétie donnée à nos premiers pères, n'avait pas pour objet une délivrance immédiate, prochaine et subite. Il s'était déjà écoulé plus de mille ans depuis la chute d'Adam, lorsque Noé naquit, et néanmoins l'espérance d'une délivrance future subsistait encore, ce qui n'aurait pas été naturel, si les hommes eussent cru que cette prophétie devait s'accomplir immédiatement, ou peu de temps après sa publication. Un si long délai était capable d'épuiser leur patience, et de confondre toute leur attente. 4^o Ce que l'on espérait dans ces premiers âges du monde, n'était pas que le genre humain serait délivré tout à la fois de tous les maux auxquels la désobéissance d'Adam l'avait assujéti. Lamech qui se ressouvait si bien de la malediction de Dieu sur la terre, n'avait pas sans doute oublié celle qui avait enveloppé l'homme, et qui était encore plus terrible: *Tu es poudre, et tu retourneras en poudre* (Gen. 5, 19); et cependant il ne donne aucune espérance d'en être délivré. Noé n'était point cette semence qui devait mettre en lumière la vie et l'immortalité. Tout ce que Lamech prédit de lui, c'est qu'il les soulagerait de leur œuvre, et du travail de leurs mains; il ne parle point de la délivrance des autres maux plus considérables, dont Dieu avait puni l'homme; il suppose que l'espérance en est fondée, comme elle l'est effectivement, sur l'oracle donné à nos premiers pères, et il laisse à la Providence le soin de la développer avec le temps. Cette idée d'une délivrance graduelle des peines qui furent les suites de la chute d'Adam, est conforme à tout ce qui est arrivé depuis, et à l'état des choses sous l'Évangile. Les écrivains sacrés s'en sont souvent servis, et en particulier S. Paul, qui nous dit que LE DERNIER ENNEMI qui sera détruit, c'est la mort (1 Cor. 11, 26).

Cette explication est contraire à divers préjugés où l'on est à cet égard.

Mais en expliquant de cette manière la prédiction de Lamech, il faut soutenir qu'elle a été vérifiée par l'événement, c'est-à-dire, que la terre a été délivrée de la malediction à laquelle elle fut assujéti par la chute, et qu'elle jouit maintenant des effets de la bénédiction attachée à Noé; opinion contre laquelle je ne doute point que ne s'élevât un grand nombre de préjugés. On dira d'abord, que la prophétie donnée à nos premiers pères a été communément appliquée à Jésus-Christ, et à la délivrance que nous en atten-

dons, par le retour de la vie et de l'immortalité; de sorte que l'on pensera peut-être que c'est rendre un mauvais service à la religion, que de donner à aucune autre personne que ce soit quelque part dans l'accomplissement de cet oracle.

Réponse à une première objection.

Pour répondre à cela, je remarquerai 1^o : Que la malédiction qu'attira après elle la chute de nos premiers pères, a diverses parties. L'homme fut assujéti à vivre ici-bas dans le travail et dans l'amertume; la terre fut maudite à cause de lui; et réduit à gagner son pain à la sueur de son visage, il se vit pour comble de malheur condamné à retourner dans la poudre d'où il avait été pris. 2^o Il faut observer, que l'oracle donné pour soutenir l'homme au milieu de ces maux, ne spécifie aucune délivrance en particulier; l'espérance qu'il fait naître est une espérance générale, qui s'étend aussi bien à une partie de la condamnation de nos premiers pères qu'à l'autre, en sorte qu'on doit naturellement l'expliquer comme ayant un égal rapport avec le tout. 3^o Supposé que nous découvrissions des raisons suffisantes pour croire que cet oracle a déjà eu en partie son accomplissement, et que l'une des peines dénoncées à l'homme a été depuis longtemps abolie, cela bien loin d'affaiblir l'espérance que nous avons de voir les autres également enlevés quand le temps marqué de Dieu sera venu, ne peut que la fortifier puissamment. 4^o La supposition que l'on fait que cette prophétie se rapporte à plus d'un événement, ou à plus d'une personne, ne saurait former d'objection valable; car cela est conforme à l'Analogie des anciens oracles. Et pourquoi, je vous prie, celui-ci ne pourrait-il pas aussi bien désigner Noé et Jésus-Christ, que plusieurs autres, David et Jésus-Christ, Salomon et Jésus-Christ, etc.

Seconde objection et réponse.

Les idées que l'on se fait communément de l'état où se trouve aujourd'hui la terre, et de celui où elle était autrefois, forment un second préjugé contre mon explication. La plupart des gens s'imaginent, que bien loin qu'il soit arrivé à cet égard quelque changement en mieux, suivant la prédiction de Lamech, les choses vont de mal en pis dans tous les siècles. Il leur semble que la nature s'épuise en vieillissant, et qu'elle est beaucoup moins capable à présent de pourvoir aux besoins des hommes, qu'elle ne l'était autrefois. C'est l'opinion commune de notre âge, et c'a été celle des âges précédents. On trouve plusieurs réflexions de cette espèce dans des auteurs fort graves : S. Cyprien, par exemple, se plaint que toutes choses avaient empiré sensiblement, même dans le cours de sa vie; que les saisons n'étaient plus si agréables, ni les fruits de la terre si délicieux et si rafraîchissants, qu'il se souvenait de les avoir vus. Je ne m'étonne point de l'entendre parler ainsi; je ne suis pas moi-même tout-à-fait exempt de ce préjugé, et je m'aperçois bien que je m'y affermis tous les jours davantage. Les

fruits les plus excellents et les plus rares qu'on serve à la table des grands, n'ont pas pour eux un goût aussi agréable, que ceux dont ils savaient se pourvoir eux-mêmes quand ils étaient jeunes. Combien de gens qui ne peuvent trouver que peu de jours assez beaux pour sortir, et qui se souviennent du temps qu'il y en avait à peine d'assez mauvais pour les retenir à la maison ! Ces observations et d'autres semblables font bien voir, que les hommes eux-mêmes changent beaucoup en vieillissant; mais elles ne prouvent rien davantage.

Ce que les anciens auteurs ont dit de l'âge d'or et de l'âge de fer, fortifie le préjugé où l'on est à cet égard.

La tradition fortifie plus puissamment encore le préjugé où l'on est à cet égard : on nous parle d'un âge d'or, d'un temps où régnaient la paix et l'abondance, où la fraude et la violence étaient presque inconnues. Les anciens auteurs à qui nous sommes redevables de cette belle découverte, entremêlent ce qu'ils nous en disent de grandes plaintes sur les maux de leur siècle, ou de cet âge de fer, comme ils l'appellent, dans lequel ils vivaient. Ces autorités en ont porté plusieurs à croire que la malédiction qui avait enveloppé la terre, est toujours allée depuis en augmentant, et qu'il en sera de même jusqu'à la fin du monde.

Mais ces auteurs se sont trompés, et ce qu'ils disent de ces deux âges convient bien mieux aux siècles qui suivirent le déluge, qu'à ceux qui le précéderent.

Mais l'on doit considérer, que les plus anciens écrivains qui ont donné lieu à une semblable opinion, vivaient à une si grande distance du déluge, que nous pouvons très-bien supposer qu'ils n'ont eu qu'une connaissance fort imparfaite du temps qui l'a précédé. Ils pouvaient aisément appeler les siècles qui le suivirent, les anciens temps; car ils étaient effectivement tels à leur égard; et il n'y a pas la moindre raison de croire qu'ils eussent aucune idée de la manière de vivre des hommes dans les premiers âges du monde. Peut-être avaient-ils quelque tradition obscure de l'état d'innocence dans le paradis terrestre; mais ils le confondaient avec l'âge d'or, qui était une chose toute différente. Or est-il que les siècles qui suivirent immédiatement le déluge, donnèrent assez de lieu à cette ancienne tradition, sans supposer qu'il fût arrivé à la terre aucun changement pareil à celui qu'on imagine communément. En effet la terre aurait été dans un bien pauvre état d'abord après le déluge, si elle ne pouvait fournir avec abondance au petit nombre de ses habitants les choses nécessaires à la vie; et quel lieu pouvait-il y avoir à la fraude et à la violence, tandis que chaque homme jouissait de plus de biens qu'il ne lui en fallait? Quand le genre humain se fût multiplié, et que la terre eût été divisée entre les particuliers pour en jouir en propre, les choses changèrent; les uns se trouveraient avoir beaucoup au-delà du nécessaire, et les autres n'en avaient pas

assez; chacun s'empressa de plus en plus à acquérir des richesses, et mit en œuvre pour cet effet l'artifice, la fraude, ou une violence ouverte, suivant que cela pouvait le conduire plus sûrement à son but. Ainsi voilà d'un côté l'âge d'or, et de l'autre l'âge de fer. Le premier de ces états, qui fut un état heureux, dura jusqu'au temps même d'Abraham. Ce patriarche et Lot son beau-frère étaient étrangers dans le pays de Chanaan; ils vivaient avec eux de grands troupeaux de bétail, et nombre de domestiques; et cependant de quelle abondance n'y jouissaient-ils point? Quand leurs serviteurs prirent querelle au sujet de quelques commodités qui s'offraient pour le bétail, et dont ils voulaient s'emparer au préjudice les uns des autres, Abraham, comme s'il eût été le maître de tout ce pays, offre à Lot le choix de la contrée qui l'accommodera le mieux pour ses troupeaux. *Tout le pays, lui dit-il (Gen. 13), n'est-il pas à ton commandement? ... Si la gauche te plaît, j'irai à la droite, ou si la droite te plaît, j'irai à la gauche.* Aujourd'hui une pareille dispute ne manquerait guère d'être accompagnée de violence et de fraude, de haine mortelle et d'animosité. Mais du temps d'Abraham, l'abondance même dont les hommes jouissaient mit fin à toute querelle; non que le monde soit pire à présent qu'il n'était alors, mais le genre humain s'est tellement multiplié, et la terre a été si fort divisée entre les particuliers, que ce n'est plus une chose à leur choix de s'établir où il leur plaît. Du temps d'Abraham, il n'y avait que quelques pièces de terre près des villes et des lieux habités, qui fussent possédées en propre, comme il parait par le champ qu'il acheta des Hétiens pour y avoir un sépulcre à part. Mais ce patriarche n'était pas le propriétaire de la contrée où il nourrissait son bétail, et cependant il ne fut point troublé dans cette jouissance paisible.

Ainsi sans attention à ces préjugés, recherches ce qu'il y a de vrai dans le cas dont il s'agit, en suivant la plus grande lumière qui nous reste à cet égard.

Les interprètes chrétiens sont partagés sur le sens de la prédiction de Lamech; et ce qu'ils en disent n'a aucun fondement.

Si vous consultez les interprètes sur le sens de la prédiction de Lamech, les uns vous diront que Noé fut l'inventeur des instruments propres à l'agriculture, ce qui diminua de beaucoup le travail et les peines du labourage. Mais c'est ce qu'on avance sans preuves, et il est bien plus apparent que ce fut un des descendants de Cain qui fit cette heureuse découverte. Il n'est point parlé du tout de l'habileté de Noé dans ce genre de profession; au lieu que nous lisons de Tubal-Cain, qu'il fut le maître de tous les forgeurs d'instruments d'airain et de fer (Gen. 4, 22). Et est-il croyable qu'il y eût déjà de son vivant (1) des gens

(1) Il n'y a que cinq générations depuis Cain jusqu'à Tubal-Cain exclusivement, de sorte que ce dernier a dû vivre dans le troisième siècle du monde plus de 700 ans avant Noé.

qui travaillaient en fer, et que cependant on n'eût point tiré de cet art des secours pour l'agriculture jusqu'au temps de Noé? D'autres interprètes prétendent que ce patriarche fut le premier qui inventa l'art de faire du vin, liqueur qui réjouit le cœur de l'homme, et lui fait oublier ses chagrins et ses peines; mais ce sentiment est également déstitué de preuves. Nous lisons bien qu'après le déluge, *Noé commença à labourer la terre, et à planter la vigne* (ib. 9, 20); mais comme il n'était pas le premier labourer dans le monde, aussi ne peut-on point en conclure qu'il fut le premier vigneron.

Il y en a qui croient qu'il n'y a rien de prophétique dans la déclaration de Lamech, et que ce patriarche n'avait autre chose en vue que les circonstances de sa propre famille. Il se réjouissait, disent-ils, de se voir un fils, qui pourrait avec le temps le soulager dans les travaux de l'agriculture. Suivant cette interprétation, Noé est si peu désigné dans cet endroit comme la personne qui devait diminuer, adoucir le labeur et les fatigues du genre humain, que son père se réjouit seulement de ce qu'il était venu pour en prendre sa part, et pour être le compagnon de ses peines. Mais est-ce là une chose particulière à Noé, et tout père ne peut-il pas tenir le langage de Lamech à la naissance d'un fils? Pourquoi donc ce patriarche est-il le seul dont l'Écriture nous ait conservé un semblable discours? Pourquoi Noé est-il appelé d'un nom qui s'y rapporte manifestement (1), s'il n'y avait point de raison particulière pour cela?

Les Juifs l'expliquent généralement à peu près dans le sens qu'on a d'abord marqué.

Les interprètes juifs s'accordent généralement à expliquer les paroles de Lamech, comme désignant une délivrance future des travaux et des peines du labourage, auxquels avait donné lieu la malédiction répandue sur la terre; et il y en a quelques-uns qui supposent que ces paroles regardent le rétablissement du monde par Noé et ses enfants. Mais l'Écriture-Sainte elle-même nous servira ici de guide assuré; voyons ce qu'elle en dit.

Mais l'Écriture-Sainte justifie pleinement ce sens.

Lamech prédit que son fils Noé les soulagerait de leur œuvre et du travail de leurs mains, à cause de la terre que l'Éternel avait maudite (Gen. 5, 29). Quand Dieu révèle à Noé le dessein qu'il avait formé d'envoyer le déluge, il ajoute (ib. 6, 18) : *Mais j'établirai mon alliance avec toi.* Lamech attend en vertu de la promesse de Dieu une délivrance de la malédiction répandue sur la terre, et il prédit que cette délivrance arriverait par son fils. Lorsque Dieu menace de détruire la terre, et de mettre le comble à cette malédiction dont il l'avait chargée, il se souvient de son alliance, et promet à Noé de lui en faire sentir les avantages. Quelle pouvait être cette alliance, qui avait

(1) Le nom de Noé signifie en hébreu, *repos*.

un rapport si immédiat à la destruction du monde, sinon la promesse même que Lamech prévint que Dieu exécuterait en la personne de Noé, et qui est ici actuellement confirmée à Noé? Ces paroles j'établirai mon alliance, doivent se rapporter à une alliance déjà faite, et non à une alliance à faire; comme cela paraît évidemment à ceux qui voudront examiner quel est le sens de cette phrase dans l'Écriture. Mais poursuivons.

Le déluge ayant cessé, Dieu déclare qu'il ne maudira plus la terre à l'occasion des hommes (Genèse, 8, 21); d'où il paraît 1° que le déluge fut l'effet de la malédiction que Dieu avait prononcée contre la terre à cause de l'homme; 2° que cette malédiction fut pleinement accomplie par le déluge, et cessa dès lors entièrement, pour faire place à une nouvelle bénédiction énoncée en ces termes: *Tant que la terre subsistera, les semences et les moissons, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point* (ib. 22). Ceci est appelé une alliance entre Dieu et la terre (ib. 9, 15); et une alliance avec Noé et ses descendants, et avec tout animal vivant, tant des oiseaux, que du bétail et de toutes les bêtes de la terre (ib. 8, 9, 10): et en effet, une bénédiction accordée à la terre n'est pas seulement une bénédiction pour l'homme, mais encore pour tous les animaux qu'elle nourrit. C'est aussi en égard à cette première alliance, que le psalmiste s'écrit, admirant la bonté de Dieu: *Eternel, ta gratuité atteint jusqu'aux cieux, et ta fidélité jusqu'aux nues; ta justice est comme de hautes montagnes, tes jugements sont un grand abîme: Eternel, tu conserves les hommes et les bêtes!* (Ps. 56, 6, 7.)

Aussitôt qu'Adam eut été créé et placé sur la terre, Dieu lui accorda plusieurs bénédictions et divers privilèges. Il les perdit malheureusement par sa chute. Que direz-vous, si vous voyez ces mêmes bénédictions rétablies, et pour ainsi dire, rendues à Noé et à sa postérité après le déluge? Or c'est ce qui paraît bientôt, si nous comparons ensemble les avantages dont jouirent par rapport au fait en question l'un et l'autre de ces deux hommes. Dieu dit à Adam et à Eve: *Foisonnez et multipliez, et remplissez la terre* (Gen. 1, 28). Il tient précisément le même langage à Noé et à ses enfants (ib. 9, 1). Il dit encore aux premiers: *Dominez sur les poissons de la mer, et sur les oiseaux des cieux, et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre* (ib. 1, 28); et aux seconds: *La crainte et le frayeur de vous sera sur toute bête de la terre, et sur tous les oiseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, et tous les poissons de la mer; ils sont remis entre vos mains* (ib. 9, 2).

Adam et Eve recevoient le pouvoir de se nourrir de toute herbe portant semence..., et de tout arbre ayant en soi du fruit d'arbre portant semence (ib. 1, 29); Noé et ses enfants obtiennent à cet égard un privilège encore plus étendu: *Tout ce qui se meut, ayant vie, vous sera pour viande, même je vous ai donné toutes choses, comme l'herbe verte* (Gen. 9, 5). La bénédiction répandue sur la terre au moment qu'elle fut formée, est

exprimée par ces paroles: *Que la terre pousse son jet, savoir, de l'herbe portant semence, et des arbres fruitiers portant du fruit selon leur espèce, qui aient leur semence en eux-mêmes sur la terre* (ib. 1, 11); celle qui lui fut accordée après la chute est conçue en ces termes: *Tant que la terre subsistera, les semences et les moissons ne cesseront point* (ib. 8, 22). Au commencement, les luminaires qui sont dans l'étendue des cieux, furent créés pour séparer la nuit d'avec le jour, et pour être.... pour les saisons, et pour les jours et les années (ib. 1, 14); après le déluge, la bénédiction rendue à la terre emporte, que le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point (ibid. 8, 22). Dites-moi maintenant, je vous prie, y a-t-il quelque chose dans les premières bénédictions qui ne se rencontrent pas dans les secondes? Quels furent les avantages dont Adam jouit dans ses plus beaux jours, quels furent les biens qu'il perdit à sa chute par rapport à cette vie, que ce qui est compris dans ces dernières faveurs? S'il n'en posséda point d'autres, s'il n'en perdit point davantage, il est manifeste qu'ils ont tous été rendus à Noé et à ses descendants; et peut-on croire, après cela, que l'ancienne malédiction répandue sur la terre subsiste encore?

Tout ce que j'ai dit là-dessus se réduit, à mon avis, à ceci, que la malédiction à laquelle la terre avait été soumise, fut pleinement accomplie par le déluge, et finit alors. Et quand tout le genre humain, excepté lui personnes, eut été détruit, alors le serpent eut suffisamment brisé le talon de la semence de la femme; et le temps fut venu de soulager les peines des hommes, en égard à cette malédiction qui venait de recevoir son entier accomplissement: Dieu bénit pour cet effet encore une fois la terre, et traita avec Noé, et en sa personne avec tout le genre humain, une alliance qui promettait une prospérité temporelle; et c'est ainsi que s'accomplit à la lettre la prédiction que le père de ce patriarche fit au temps de sa naissance: *celui-ci nous soulagera*, etc.

Les travaux présents de la vie, etc., ne proviennent point que la malédiction répandue sur la terre à la chute d'Adam subsiste encore, parce que les mêmes choses avoient lieu dans l'état d'innocence, à quelque distance près.

On dira peut-être que nous n'apercevons que très-peu d'effet de cette nouvelle bénédiction; que la vie des hommes n'est toujours que travail et que peine; qu'ils mangent encore le pain de chagrin et d'inquiétude à la sueur de leur visage; et que la terre abonde encore en épines et en charbons. Mais cette réflexion n'est qu'une suite du préjugé où l'on est à cet égard; on en parle, comme si l'on croyait qu'il n'y eût ni épines ni charbons qu'après la chute de l'homme; et que Dieu les créa à dessein de la punir: car s'il y avait auparavant de telles choses, comme cela est indubitable, pourquoi s'attendrait-on à les voir anéanties par le rétablissement de la terre?

Pourquoi croyez-vous que l'homme eût été créé?

Pour un peu de sommeil, un peu de dormir, et un peu de plôier de bras pour dormir (Prov. 6, 10)? Non certainement. Dans l'état même d'innocence, Adam devait cultiver le paradis terrestre, et en prendre soin. Nous ne saurions dire le degré précis de travail qu'exigeait cette culture; mais il est incontestable qu'elle en demandait quelqu'un. Après la chute, le travail s'accrut, et continua à être très-fâcheux jusqu'au temps du déluge. La promesse que Dieu fit à Noé au sortir de l'arche, que les saisons seraient désormais bien réglées, semble insinuer qu'elles étaient fort déréglées et confondues auparavant; circonstance qui seule servira à expliquer tout le changement que nous supposons. On peut juger avec assez de vraisemblance de l'état de l'ancien monde durant la malédiction à laquelle la terre fut assujéti, par les maux dont Dieu menace le peuple d'Israël, s'il venait à désobéir à ses lois: *Je briserai, lui dit-il, l'orgueil de votre force, et je rendrai votre ciel comme de fer, et votre terre comme d'airain; votre force se consumera pour néant: car votre terre ne donnera point sa récolte, et les arbres du pays ne produiront point leur fruit* (Lévit. 26, 19, 20).

Ceux qui croient que la terre ait perdu de sa fertilité par le déluge, le croient sans preuves.

Il y a des auteurs graves qui croient que la terre fut fort endommagée, et perdit beaucoup de sa fertilité par le déluge; mais n'est-il pas facile de voir que ce jugement doit être fondé sur la connaissance non-seulement de l'état présent de la terre, mais encore de celui où elle était avant le déluge? car qui-conque compare deux choses ensemble, et juge sur cette comparaison, doit être censé les connaître toutes deux; et cependant il est certain que nous ne savons rien de l'état du premier monde, sinon qu'il était fort mauvais, ce qui ne suffit pas pour nous autoriser à croire que celui du monde présent soit beaucoup plus mauvais.

Fréquentes allusions de l'Écriture à l'alliance traitée avec Noé.

On trouve dans les derniers temps, et dans les derniers livres de l'Écriture, de fréquentes allusions à cette alliance que Dieu traita avec Noé. Le fils de Sirach nous dit (Eccli. 44, 19), qu'une alliance perpétuelle avait été faite avec lui; *ἁγιῶν αἰῶν*; (Gr.), Testamenta seculi (Vulg.), l'alliance de l'âge: car Noé fut le père, le premier homme de l'âge qui suivit le déluge, et il en eut aussi l'alliance; tout de même que Jésus-Christ a été le père ou le chef de l'âge suivant, et en a apporté au monde la nouvelle alliance.

Le prophète Jérémie introduit Dieu alléguant sa fidélité dans l'exécution de cette première alliance, comme une raison qui devait engager les hommes à se confier en lui pour l'accomplissement de la seconde. Ainsi a-t-il l'Eternel: *Si vous pouvez enfreindre mon alliance touchant le jour, et mon alliance touchant la nuit.... ainsi sera enfreinte mon alliance avec Da-*

vid mon serviteur, tellement qu'il n'ait plus de fils régissant sur son trône (55, 20, 21, et v. 25, 26). De même le prophète Isaïe met ces paroles dans sa bouche: *Ceci me sera comme les eaux de Noé: car comme j'ai juré que les eaux de Noé ne passeraient plus sur la terre, aussi ai-je juré que je ne serai plus irrité contre toi, et que je ne te menacerai plus* (54, 9). Le psaume 65 peut être regardé comme un commentaire de cette alliance de Dieu avec Noé. *Tu réjoins les hommes*, dit David (v. 9, 10), *par la venue du soir et du matin. Tu visites la terre; et après que tu l'as rendue altérée, tu l'enrichis abondamment... Tu couronnes l'année de tes biens, et de tes pas dégoûte la graisse* (v. 12).... *Les campagnes sont revêtues de troupeaux, et les vallées sont couvertes de froment; elles en triomphent, même elles en chantent* (v. 14). Il semble aussi que ce soit en égard à cette alliance, que le psalmiste en appelle à la fidélité de Dieu dans les nues, à sa gratuité qu'il a établie dans les cieux, et à la lune qui est un témoin fidèle dans le ciel (v. le ps. 80). La sagesse, la puissance et la bonté de Dieu ont brillé dans la création; mais sa gratuité et sa fidélité ont rapport à sa conduite envers les hommes; et quand l'Écriture nous parle de sa fidélité dans les nues, cela nous rappelle naturellement la promesse qu'il avait faite à Noé touchant les semences et la moisson, touchant la pluie de la première et de la dernière saison, qui sont des choses qui dépendent évidemment du gouvernement des nues.

Pendant le temps qui s'écoula depuis Noé jusqu'à Jésus-Christ, le caractère sous lequel Dieu fut connu et invoqué était relatif à cette alliance et aux bénédictions qui en étaient la suite. Certainement, dit l'un des amis de Job (Job 5, 8, 9, 10), j'aurai recours au Dieu fort, qui fait des choses si grandes qu'il n'y a pas moyen de les sonder, et tant de choses merveilleuses qu'il n'y a pas moyen de les nombrer, qui donne la pluie sur le dessus de la terre, et qui envoie les eaux sur le dessus des campagnes. Et le Psalmiste (Ps. 147, 7, 8, 9): *Chantez des cantiques avec la harpe à notre Dieu, lequel courre de nues les cieux, lequel prépare la pluie pour la terre, lequel fait produire le foin aux montagnes. Il donne au bétail sa pâture, et aux petits du corbeau qui rient. Voici comment s'exprime encore Dieu lui-même par la bouche du prophète Jérémie, au sujet des Juifs rebelles (Jer. 5, 24). Ils n'ont point dit en leur cœur: Craignons maintenant l'Eternel notre Dieu, qui nous donne la pluie de la première et de la dernière saison, et qui nous garde les semaines ordonnées pour la moisson. C'est dans le même esprit, et en égard aux mêmes temps, que Paul et Barnabas disaient aux habitants de Lystré: *Que Dieu, dans les siècles précédents, avait laissé marcher toutes les nations dans leurs voies, quoiqu'il se fût assez fait connaître en faisant du bien aux hommes, leur donnant des pluies du ciel et des saisons fertiles, et comblant leurs désirs de tout ce qui était nécessaire pour les nourrir; et pour les réjoir* (Act. 14, 16, 17). Notre bienheureux Sauveur relève aussi la miséricorde de Dieu à cet égard-là même: *Il fait**

lever son soleil, dit-il (Math. 5, 45), sur les méchants et sur les bons, et il envoie la pluie sur les justes et sur les injustes. Paroles qui sont un vrai commentaire des conditions de l'alliance que Dieu traita avec Noé, lui promettant des saisons fertiles qui reviendraient constamment, et sans être de nouveau interrompues, à cause de la corruption des hommes, ou, comme porte le texte même, quoique l'imagination du cœur des hommes soit mauvaise dès leur jeunesse (Gen. 8, 21). C'est en égard à cette alliance de bénédictions temporelles traitée avec Noé, et à la seconde alliance d'un bonheur à venir donnée par Jésus-Christ, qu'il faut entendre ce que dit saint Paul (Timoth. 5, 8) : *La piété est utile à toutes choses, ayant les promesses de la vie présente et de celle qui est à venir*. Quelque autre vue qu'on suppose que l'Apôtre ait eue dans ces paroles, on ne saurait les expliquer d'une manière qui s'accorde avec l'expérience, ni avec les déclarations de l'Évangile, qui avertissent les fidèles de s'attendre à des souffrances dans ce monde : au lieu qu'il est vrai qu'en faveur de la piété, les promesses de la vie présente ont été faites à Noé, et que, pour la même raison, l'alliance qui est établie sur de meilleures promesses (Hébr. 8, 6), a été confirmée par Jésus-Christ.

Toutes ces allusions supposent que la terre a été rétablie par le déluge.

Ces allusions, et beaucoup d'autres qu'on pourrait y joindre, supposent un rétablissement de la terre après le déluge, une nouvelle bénédiction répandue sur elle en vertu de l'alliance de Dieu; et sans cette supposition, je ne sais comment on pourrait expliquer certains passages de l'Écriture, qui parlent de la bonté de la terre et de l'abondance des biens qu'elle produit. D'où vient que cette même terre maudite et condamnée à devenir, pour ainsi dire, une pépinière de ronces et de chardons, nous est ensuite représentée comme décollante de lait et de miel, abondante en huile, en vin et en toutes sortes de choses utiles et agréables pour la vie? Qui pourrait s'imaginer que le pays de Chanaan, dont la fertilité était si grande, fit partie de la terre soumise à la malédiction de Dieu, assujettie à porter des épines et des chardons, et à fatiguer ses habitants par un travail ingrat et pénible? Cependant c'est ce qu'il faudrait dire, s'il était vrai qu'il ne fût arrivé aucun changement en bien à cet égard; et le moyen de concilier ces contradictions! Mais si la malédiction répandue sur la terre a pris fin au temps du déluge, si cette terre a été de nouveau bénie par son Créateur, il n'est besoin ni d'art ni d'invention pour résoudre cette difficulté; la chose parle d'elle-même.

Je quitte ce sujet, après les raisons que je viens d'alléguer : si elles sont capables d'établir une opinion si contraire aux préjugés du genre humain, c'est ce que je ne sais point; mais elles me paraissent au moins dignes qu'on y fasse attention.

État de la religion après le déluge.

Considérons maintenant quel était l'état de la pro-

phétie après le déluge, et sur quel pied subsistait la religion du nouveau monde.

Je ne trouve point d'autre oracle donné à Noé, ni à aucun de ses enfants, jusqu'à la vocation d'Abraham, que ceux que renferme l'alliance dont nous avons déjà parlé. Voici, ce me semble, quelle en est la raison : la puissance et l'autorité souveraines de Dieu s'étaient manifestées avec tant d'éclat dans le déluge, elles avaient fait de si profondes impressions sur le peu de personnes qui vivaient alors, et leur idée avait passé à la génération suivante munie d'un témoignage si authentique, que la religion n'avait pas besoin d'autre soutien. Quand l'idolâtrie se fut répandue dans le monde, et que les hommes étaient en danger de perdre tout sentiment de vraie religion sans une entremise particulière de Dieu, la parole de prophétie fut renouvelée, comme nous le verrons quand nous serons parvenus à ce période.

Il paraît peut-être surprenant qu'après une aussi grande révolution que celle qui arriva dans le monde par le déluge, Dieu ne dit rien à ceux qui restaient du genre humain des peines et des récompenses d'une autre vie, mais se contenta de traiter avec eux une nouvelle alliance, qui n'avait pour but que de leur assurer des saisons fertiles et des bénédictions terrestres. Tout ce que je puis dire pour répondre à cette difficulté, c'est qu'il me semble que j'aperçois clairement ici une action graduelle de la Providence, pour délivrer le monde des maux que la chute de l'homme avait attirés après elle : c'est que les bénédictions temporelles avaient été premièrement rendues, comme des arrhes et des gages de meilleures choses qui devaient suivre, et qu'enfin l'alliance de l'âge traitée avec Noé ne regardait point, à parler exactement, l'espérance des biens à venir, qui était réservée pour une autre alliance dans un autre âge, et qui devait être manifestée par celui à qui il appartenait de mettre en lumière la vie et l'immortalité par l'Évangile (2 Tim. 1, 10).

Quoique la loi de Moïse fût révélée, et établie pour servir aux grandes fins de la Providence par rapport au genre humain, cependant comme elle avait été donnée dans l'âge de la première alliance, elle lui fut rendue conforme en toutes choses, et n'était fondée sur aucune autre promesse expresse que sur celle d'un bonheur temporel, ni sur aucune autre menace expresse que sur celle d'une misère temporelle. L'alliance que Dieu traita avec Abraham était la même en espèce que celle qu'il avait traitée avec Noé, quoique beaucoup amplifiée, et rétablie sur des promesses et des assurances plus étendues; tout comme la malédiction répandue sur la terre à cause de la méchanceté de Caïn (voyez Gen. 4, 11, 12), était de la même nature précisément que celle qui avait été prononcée à la chute : si elle en différait, c'était non dans l'espèce, mais dans le degré.

Quoique l'alliance traitée avec Noé ne renfermât aucune promesse expresse d'une vie à venir, il ne laissait pas de l'espérer.

Mais bien que la première alliance donnée à Noé

et la loi de Moïse fondée sur les termes de cette alliance, ne continssent aucune promesse expresse des récompenses à venir, il ne faut pourtant pas s'imaginer que tous ceux qui vivaient sous cette économie fussent destitués de toute espérance à cet égard. Si les fidèles, avant le déluge, attendaient quelque chose au-delà du tombeau, fondés sur l'oracle que Dieu prononça après la chute, il est manifeste que le déluge n'a pas anéanti cette attente; et l'alliance des bénédictions temporelles faite avec Noé était si cloignée de suspendre de meilleures espérances, qu'elle les fortifiait puissamment. Car, si ce patriarche et ses ancêtres attendaient la délivrance de tous les maux que la chute de nos premiers pères avait attirés sur le genre humain, l'affranchissement actuel d'une partie de ces maux était un gage très-assuré d'une plus grande délivrance, qui arriverait en temps convenable. L'homme lui-même avait été maudit, aussi bien que la terre : il était condamné à retourner dans la poudre; et les saisons fertiles, comparées à la grandeur de sa perte, étaient pour lui un avantage bien mince; mais quand la terre redevint l'objet de la bénédiction divine, et qu'ainsi une partie de la sentence prononcée contre Adam et sa postérité fut évidemment abolie, cela n'était-il pas un sûr garant que l'autre le serait aussi un jour?

Comme il paraît par la bénédiction particulière qu'il donne à Sem.

Or, que Noé lui-même eût conçu de telles espérances, et qu'il les fit passer à ses descendants, c'est ce qui semble manifeste par la bénédiction particulière qu'il donne à Sem. *Béni soit, dit-il (Gen. 9, 26, 27), l'Éternel, le Dieu de Sem! Chanaan sera fait serviteur de ses frères. Que Dieu attire en douceur Japhet, et qu'il loge dans les tabernacles de Sem. Pourquoi Dieu est-il le Dieu de Sem plutôt que de Japhet? La conduite de ces deux fils envers leur père était la même : ils s'étaient joints ensemble dans le pieux office qu'ils lui avaient rendu ; à cet égard donc ils étaient égaux, et méritaient également sa bénédiction. Si l'un d'eux devait s'attendre à en être préféré, c'était sans doute Japhet, son premier-né ; car il l'était effectivement, quoiqu'il soit nommé pour l'ordinaire le dernier dans les endroits où il est fait mention des trois fils de ce patriarche. Cela étant ainsi, d'où vient que Sem a la préférence, et quelle est cette bénédiction qui lui est donnée? Ce ne pouvait pas être l'alliance temporelle dont nous avons parlé : car elle avait déjà été confirmée à tous les fils de Noé ; le jour et la nuit, l'été et l'hiver, les semailles et la moisson, étaient une faveur commune à tous les hommes, un bienfait répandu, comme le dit Notre-Seigneur, sur les méchants aussi bien que sur les bons. Par conséquent, la bénédiction particulière à Sem ne pouvait pas faire partie de cette alliance temporelle. Elle ne consistait pas non plus dans aucune chose qu'il fût au pouvoir de son père de donner ; car dans ce cas, son frère aîné, qui avait marqué tout autant d'obéissance*

et de respect que lui, aurait dû avoir été partagé avant lui. On ne saurait jamais comprendre quelle était cette bénédiction dont Noé se faisait l'idée, à moins qu'on ne la cherche dans les espérances qu'il avait conçues d'une délivrance de tous les maux que la chute avait attirés après elle, fondé sur cette promesse divine, que la sentence de la femme avait enfin le dessus ; promesse à laquelle Dieu lui avait donné droit avant le déluge, quand il lui dit (Gen. 6, 18) : *J'établirai mon alliance avec toi*. Car Noé ne jouit pas seulement de l'alliance temporelle faite avec lui et avec ses fils ; il fut encore, comme l'assure saint Paul aux Hébreux (Hébr. 11, 7), *héritier de la justice qui est par la foi*. Sur ce pied-là, on peut dire qu'il en est de la bénédiction de Noé, à peu près comme de la prophétie de Lamech : car, comme Lamech prévint que Noé recevrait de Dieu l'alliance du rétablissement de la terre, aussi Noé prévint qu'une plus grande bénédiction que celle-là, et même l'alliance qui devait rendre l'homme à lui-même et à son Créateur, serait communiquée au monde par le ministère d'un des descendants de Sem : car ce patriarche ne déclara point ici son propre choix, mais celui de Dieu, qui préféra, comme il le fit plusieurs fois ensuite, le plus jeune à l'aîné.

Discours v.

ON CONTINUE À DÉVELOPPER LES GRANDES FINS DE LA PROPHÉTIE DANS LES ORACLES DONNÉS À ABRAHAM, etc.

Nous avons ci-devant examiné dans quelles vues les anciens oracles avaient été donnés, et quel fut l'état de la religion pendant la chute de l'homme jusqu'au rétablissement du monde, en la personne de Noé et de ses descendants. Nous allons à présent passer à des temps d'une plus grande lumière, à des prophéties plus claires, plus distinctes, et qui ont un rapport plus immédiat avec la merveilleuse économie de la miséricorde de Dieu envers le genre humain manifestée par l'Évangile de son Fils. Ce période commence à la vocation d'Abraham, et comprend la loi et les prophètes jusqu'à la venue de Jésus-Christ au monde ; il renferme des oracles si divers et en si grand nombre, que je ne saurais entreprendre de les examiner en détail dans des discours de la nature de celui-ci. Mais il sera peut-être de quelque utilité pour ceux qui aiment à connaître les raisons des choses, de leur faire apercevoir la grande fin, la fin générale de la Providence dans tous ces oracles ; de leur montrer quel fut l'état de la religion pendant ce période, et avec quelle exactitude la lumière de la prophétie, communiquée à Abraham et à sa postérité, répondit aux circonstances et à la nécessité des temps. Si dans cette recherche nous pouvons arriver à la connaissance du but de Dieu à cet égard, nous comprendrons d'autant plus aisément de quel usage peuvent être aujourd'hui les anciens oracles, et jusqu'où la vérité de l'Évangile que nous faisons profession de croire, dépend de l'autorité et de l'évidence de ces oracles. Pour cela il est nécessaire avant toutes choses